

Cessna 208 (PWC PT6) Examen au Type T1 + T2

Licence 66 – Examen au Type



OBJECTIFS

- Être capable d'entretenir, réparer et rechercher les pannes sur les avions CESSNA 208 (PWC PT6).
- Permettre au stagiaire, sous agrément PART 145 ou PART CAO, d'exercer ses compétences (délivrance de l'APRS) à travers toute l'Europe et les pays membres.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Théorique :

- Formation conforme Niveaux I, II et III (ATA 104)
- Utilisation de simulateurs in situ
- Visualisation de pièces et équipements avions représentatifs
- Documentation électronique et / ou papier fournie aux stagiaires

Pratique :

- Formation pratique sur avion dans un atelier PART 145 ou CAO
- Sensibilisation aux techniques et à la sécurité des EWIS (T2)
- Utilisation des outillages spécifiques avion
- Utilisation de la documentation avion



CONDITION(S) TARIFAIRE(S)

| Durée (h)* Examen | Tarif HT (€) Examen | Type |
|----------------------|------------------------|------|
|----------------------|------------------------|------|

3,5h

950€

T1 + T2

Formation théorique et/ou pratique HORS EASA PART 147 disponible suivant profil

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels désirant obtenir une licence européenne EASA PART 66 pour délivrer l'APRS sur les avions CESSNA 208 (PWC PT6)

Personnels mécaniciens qualifiés (PART 145 ou PART CAO) désirant approfondir leurs connaissances.

Techniciens militaires en reconversion civile.

PROGRAMME

Conforme au règlement UE 1321/2014 dernière édition, annexe III PART 66

Examen théorique (QCM)

ATA 5/12, 20 : Généralités-Servicing-Pratiques d'entretien

ATA 21 : Air conditionné

ATA 22-23 : Pilote automatique - Communications

ATA 24 : Electricité

ATA 25-26 : Equipements – Protection incendie

ATA 27 : Commandes de vol

ATA 28 : Carburant

ATA 30 : Système dégivrage - Instrumentations

ATA 32 : Atterrisseurs

ATA 33-34-35-37-38 : Eclairages-Navigation-Oxygène-Dépression-Eaux

ATA 51/57 : Structures

ATA 61 : Hélice

ATA 71/79 : Moteur

Evaluation pratique

Localisation des composants circuits et systèmes avion

Service au sol

Dépose/Repose équipements et éléments d'avion

Recherche de pannes

Utilisation documentation et MEL (si disponible)

L'examen de type doit être complété par un relevé de taches sur aéronef pour permettre l'inscription du type sur la licence conformément à la procédure DGAC P-50-00

